

Discours des vœux à la population
Rémy Orhon, Maire d'Ancenis-Saint-Géron
Mercredi 7 janvier 2026

Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames et Monsieur les Conseillers régionaux, Nathalie, Sabine,
Mesdames et monsieur les Conseillers départementaux, Leïla, ma très chère binôme au département, Chloé, Ugo,
Monsieur le Président de la communauté de communes, cher Jean-Pierre,
Chers collègues maires et élu.es des communes voisines,
Mes cher.es collègues élu.es du Conseil municipal,
Très cher.es élu.es des Conseils municipaux Enfants et Jeunes,
Messieurs les représentants de la gendarmerie, mon colonel Major, Capitaine,
Les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
Mesdames et Messieurs les acteurs économiques,
Mesdames et Messieurs les représentants associatifs,
Mesdames et Messieurs les représentants des établissements scolaires,
Chers invités en vos titres, fonctions et qualités,
Mesdames, Messieurs, merci de nous faire l'honneur de votre présence ce soir.

Vous le savez, nous sommes à quelques semaines de l'élection municipale. En tant que maire sortant et candidat à la réélection, je suis tenu par le règlement pré-électoral. Vous allez donc être heureux d'apprendre que ce discours florissant comme la carte de vœux, devrait être plus court qu'à l'accoutumée.

Un mandat se termine donc.

Un mandat difficile et exigeant. Les maires et élu.es locaux ont affronté, au lendemain de leur élection, la crise du COVID, puis l'impact de la Guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien, une instabilité politique et géopolitique, une dette nationale sans précédent.

Ce mandat aura marqué une césure entre les citoyens et le monde politique. La confiance semble rompue.

Ces 6 dernières années, les élu.es locaux sont à fleur de peau. 2 200 maires ont démissionné de leur fonction. Un chiffre record, conséquence en partie de l'accroissement des agressions verbales et physiques envers les élus de la République.

Il est inacceptable que des élus soient malmenés, envoyés sur les roses, et je me réjouis que le Premier ministre ait mis la protection des élus comme une priorité.

Les élus des conseils municipaux donnent beaucoup de temps, d'énergie au service des autres, ils font de leur mieux, pour faire fleurir des idées, des projets. Leur fonction est tournée vers le service public et le bien commun.

Ce dévouement doit être compris, reconnu et respecté de tous. Le maire et les conseillers municipaux ont un pouvoir limité, mais un devoir immense.

Un pouvoir limité, car ils doivent répondre à une réglementation de plus en plus dense et ardue qui peut parfois ralentir ou entraver la bonne marche des projets, même si ces réglementations visent bien souvent à protéger l'intérêt général.

Un devoir immense, car élu.es de proximité par excellence.

Ils jouent en effet un rôle bien à part sur la commune. La proximité qu'exige la fonction, la variété des sujets qu'il faut traiter au quotidien demande des connaissances de plus en plus large.

Telle une abeille passant d'une fleur à une autre pour en faire son propre miel, on apprend beaucoup quand on passe d'un évènement culturel à un match sportif, d'un rendez-vous avec des entrepreneurs à l'assemblée générale d'une association, d'une visite d'entreprise à une réunion publique, d'un repas avec nos aînés à un accueil des nouveaux habitants, d'une visite de chantier à la classe d'une école primaire, d'une commémoration à une commission, et j'en passe.

Et, à chaque rendez-vous, on se doit de toujours tenter de créer des ponts, de faire des liens, de répondre à toutes les demandes et éviter de se prendre les pieds dans les fleurs du tapis.

Les élu.es locaux sont les garants des valeurs républicaines, du bon développement de leur commune. Elles et ils sont présents dans des moments heureux - les mariages, les événements festifs - comme dans des moments plus tristes de la vie - les accidents, les décès. Le maire est aussi un patron pour les agents de la commune qui œuvrent au quotidien sous son autorité. Et que serions-nous sans les services de la ville ?

Nos concitoyens sont confrontés à de nombreuses crises anxiogènes. Les élu.es se doivent aussi d'être rassurants. Dans ces temps de tromperies généralisées, le maire et les élu.es doivent faire preuve de sincérité, d'honnêteté, de sens de la vérité et parfois d'une discréetion de violette.

La fonction d'élus locaux est certainement l'une des plus exigeantes et des plus nobles. Même s'il n'y a pas de rose sans épines, sans aucun doute, elle est une fonction des plus passionnantes !

Et je tiens à vous remercier, vous toutes et tous, habitantes et habitants d'Ancenis-Saint-Géron, partenaires économiques, associatifs et institutionnels, commerçantes et commerçants, pour ces 6 dernières années.

Je n'oublie pas de saluer l'engagement constant des forces de l'ordre au service de la sécurité et de la police municipale veillant à la tranquillité publique. Quotidiennement, vous faites preuve de professionnalisme, de disponibilité et de sens du service public.

Je veux aussi saluer les sapeurs-pompiers. Vous incarnez l'engagement au service de l'humain. Vous êtes le visage de la solidarité républicaine. Merci pour votre dévouement !

6 années et tant de souvenirs. Il est des moments marquants dans la vie d'un maire.

Des moments drôles et simples, comme quand ce petit garçon vous prend pour le Président de la République, pense que vous êtes entouré de gardes du corps et vous vous déplacez avec une grosse voiture.

Ou bien cette petite fille qui vous prend la main et vous demande avec ses yeux brillants, de ressusciter sa mamie.

Des moments de solidarité comme lorsque vous accueillez des familles ukrainiennes au début de la guerre.

Des moments grandioses comme la rencontre avec Marie-José Pérec, la fine fleur de l'athlétisme français.

Des moments émouvants comme cette autre rencontre avec Esther Senot, une dernière rescapée vivante des camps de la mort, ou encore la pose des pavés de mémoire parsemés de pétales de fleurs, symbole d'espoir, de réconciliation et de sérénité.

Des moments de fierté, enfin, comme lorsque nous avons été élus « la commune la plus sportive des Pays de la Loire » !

Alors un grand merci à vous tous. À mon équipe municipale d'abord - sans vouloir se jeter des fleurs - ensemble, nous avons porté des valeurs de respect et de solidarité, tenté de préparer l'avenir en menant la transition écologique et la rénovation du patrimoine.

Les années thématiques ont participé de la sensibilisation à toutes ces valeurs qui nous semblaient essentielles pour préparer l'avenir : prendre soin des autres, prendre soin de son environnement, prendre soin de son histoire et de son patrimoine.

Et je n'oublie pas les membres de la minorité du Conseil municipal. Les débats en commission et en Conseil municipal ont toujours été constructifs, jamais à fleur de peau.

Ensemble, nous n'avons jamais perdu de vue l'intérêt de la commune et de ses habitants. J'espère que le débat démocratique à venir dans le cadre des prochaines élections municipales en sera le reflet, un débat serein et de qualité.

Il reste encore des choses à faire. L'élu ne doit jamais se reposer sur ses lauriers.

Le Pays a de nombreux défis à relever : retrouver sa stabilité politique, retrouver son équilibre financier, lutter contre le réchauffement climatique et dialoguer avec des partenaires de confiance sur le plan international.

Dans ces combats, notre commune, comme toutes les communes de France, a son rôle à jouer. Elle devra dans les années à venir répondre à de grands défis.

La culture, le sport et l'éducation sont un terreau fertile pour la cohésion sociale, et les associations, les enseignants en sont les jardiniers. C'est pourquoi, le soutien de la puissance publique au monde associatif et à l'éducation est si essentiel. « Rien n'est plus dangereux que lorsque l'ignorance et l'intolérance sont armés de pouvoir » disait Voltaire !

Nous sommes passés de l'ère des maires bâtisseurs à celle des maires rénovateurs. La ville doit se reconstruire sur elle-même, s'épanouir comme une fleur, de manière plus frugale.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons créé la Zone d'Aménagement Concerté du Dolmen, futur quartier gare, dans cette philosophie : « le germe d'un renouveau urbain », pour redonner vie à une friche industrielle et l'aménager de manière responsable et réversible.

Nous faisons le pari que ce quartier demain participera à la dynamique commerciale du centre-ville grâce à ses nouveaux habitants.

D'autres projets majeurs de rénovation ont été lancés ces derniers mois comme la réhabilitation du complexe du Bois Jauni qui s'achèvera en septembre prochain, l'étude de requalification du parking de la Charbonnière, comprenant un boulodrome couvert tant attendu, et l'étude de transformation de la rue Georges Clemenceau.

J'ai d'ailleurs une bonne nouvelle à vous apporter ce soir : l'œuvre de street-art votée par les habitants il y a quelques mois, et dont la création a été reportée depuis l'automne à cause des conditions météorologiques, va enfin éclore d'ici la fin du mois de février. Elle prendra place sur le pignon de l'immeuble situé au bas de la rue Georges Clemenceau.

Dernière pierre de l'aménagement de Bad Brückenau, commencé lors du précédent mandat, les travaux de sécurisation du rond-point des 13 prés, vont démarrer dans les prochaines semaines.

L'année 2025 était placée sous le signe du patrimoine culturel, architectural et naturel. Le château ayant dépassé la fleur de l'âge, sa restauration récemment lancée permettra de répondre à ce besoin et de développer l'offre culturelle. Et dans cette attente, l'exposition sur le château d'Ancenis, inaugurée en septembre dernier, offre déjà une première halte culturelle aux touristes. Le parcours patrimoine propose également la visite de 24 sites incontournables ; et ce seront 12 sites qui seront présentés via l'application mobile Mémenbulles.

Autre exigence : le développement commercial d'Ancenis-Saint-Géron. Entre 2018 et 2025, nous sommes passés de 18 % de taux de vacances des commerces à seulement 9 %. Cela grâce au dialogue noué avec les commerçants que je remercie, et au travail des élus et des services qui ont su, malgré les difficultés, animer le centre-ville, accompagner les nouvelles dynamiques commerciales et rendre la ville plus propre donc plus agréable.

Je veux également remercier les entreprises pour la contribution qu'elles apportent au développement, à l'aménagement de la ville et à son dynamisme.

Le Pays d'Ancenis se caractérise par une diversité de secteurs économiques. Un développement économique résilient et florissant, que de nombreux territoires nous envient.

Je tiens également à souligner l'appui financier essentiel de nos partenaires institutionnels dans le développement de notre commune : l'Etat, la Région, le département, la COMPA. Souhaitons que ces partenaires continueront d'investir sur notre territoire, même si certaines aides n'existeront plus ou seront réduites au ras des pâquerettes.

Parce que la santé est une préoccupation majeure des habitants du Pays d'Ancenis, je tiens à souligner l'engagement des professionnels de santé.

Comme tous les hôpitaux publics, la situation du notre centre hospitalier est dégradée. Plus que jamais, et quoi qu'il en coûte, nous avons besoin d'une politique nationale de santé plus solidaire et plus équitable, pour construire une société apaisée et plus juste.

Et je tiens à remercier l'Agence Régionale de Santé pour le financement à hauteur de 80%, du futur bâtiment de Soins Médicaux de Réadaptation qui devrait voir le jour en 2029.

Et en ce début d'année, je me réjouis également de l'installation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays d'Ancenis dans des locaux municipaux situés à l'Espace Corail.

Une autre garantie du bien-être est de vivre dans un environnement teinté de nature. La nature et ses bienfaits ne sont plus à démontrer. A Ancenis-Saint-Géron, nous avons la chance de vivre en bord de Loire dans un environnement naturel préservé, rempli de fleurs sauvages, propice au maintien de la biodiversité.

Pour vous souhaiter nos vœux, j'invite les membres du Conseil municipal à me rejoindre ainsi que les enfants et les jeunes du CME et du CMJ.

Ce soir, nous vous proposons de choisir les couleurs vives.

Ce soir, nous vous envoyons des fleurs.

Tous ensemble, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026, une année pleine de couleurs! Et sachez qu'il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir !

Rémy Orhon, Maire d'Ancenis-Saint-Géron